

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 14/03/2011

Réception par le Prefet : 14/03/2011

Publication : 18/03/2011



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2011-3-3-2

Séance du vendredi 11 mars 2011

### DECENTRALISATION TRANSFERT DU PARC DE L'EQUIPEMENT TRANSFERT DES MARCHES

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la loi n° 2009-1291 du 26 octobre 2009 relative au transfert aux départements des parcs de l'équipement et à l'évolution de la situation des ouvriers des parcs et ateliers,
- VU la délibération n° 2010-2-3-1 du 25 juin 2010 approuvant la convention de transfert et ses annexes,
- VU la délibération n° CG-2010-1-1-4 du 19 mars 2010 relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Général
- VU la convention de transfert signée le 30 juin 2010 et notamment son article 5,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- approuve, conformément à l'article 5 de la convention de transfert signée le 30 juin 2010, la liste définitive des marchés à transférer au Département du Haut-Rhin, jointe à la présente délibération,
- autorise le Président à signer les avenants de transfert correspondants.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions

**LISTE DES MARCHES A TRANSFERER AU DEPARTEMENT  
DU HAUT-RHIN  
Rapport en Commission Permanente du 11 mars 2011**

n° du marche	titulaire	objet du marché	nature du marché Mini - maxi	date de fin	Montants transférés au département	Conditions de reconduction <sup>i</sup>	Conditions de résiliation
0731017	EUROLOCATION impassé Blaise Pascal 15000 AURILLAC	Location de camions 6X4 de viabilité hivernale sans chauffeur ni carburant	A00 à bons de commande - mini : 2 unités - maxi : 8 unités	31/03/2011	50 000	Reconduction 3 du 1/11/10 au 31/03/11 <sup>i</sup>	prononciation 1 mois avant date anniversaire notification 30 juillet
0831003	LOXAM ACCESS 42 av de la Perrière 56325 LORIENT cedex	Location de nacelles télescopiques sans chauffeur ni carburant	A00 à bons de commande sans mini ni maxi	31/12/2011	23 677	reconduction 3 du 1/01/11 au 31/12/11	prononciation 1 mois avant fin de période
0831001	CATRA LOCATION 25 route de Mulhouse 68170 RIXHEIM	Location de camions 4X2 de viabilité hivernale sans chauffeur ni carburant	A00 à bons de commande - mini : 2 unités - maxi : 8 unités	31/03/2012	69 368	reconduc 2 : du 1/11/10 au 31/03/11 reconduc 3 : du 1/11/11 au 31/03/12	prononciation 1 mois avant fin de période
0941003	SIGNATURE SAS 18 Place de l'Europe 92500 RUEIL MALMAISON	Fourniture de peinture routière solvantée	A00 à bons de commande sans mini ni maxi	31/12/2012	75 000	reconduc 2 : du 1/01/11 au 31/12/11 reconduc 3 : du 1/01/12 au 31/12/12	prononciation 1 mois avant fin de période
0831002	EUROLOCATION impassé Blaise Pascal 15000 AURILLAC	Location de camions 4X4 de viabilité hivernale sans chauffeur ni carburant	A00 à bons de commande - mini : 2 unités - maxi : 8 unités	31/03/2012	150 000	reconduc 2 : du 1/11/10 au 31/03/11 reconduc 3 : du 1/11/11 au 31/03/12	prononciation 1 mois avant fin de période
0941004	AXIMUM 41 bd de la République 78400 CHATOU	Fourniture de peinture routière aqueuse	A00 à bons de commande sans mini ni maxi	31/12/2012	70 000	reconduc 2 : du 1/01/11 au 31/12/11 reconduc 3 : du 1/01/12 au 31/12/12	prononciation 1 mois avant fin de période
0941005	KANDELA 2 rue du général Delanne 92200 NEUILLY SUR SEINE	Fourniture de microbilles de verre	A00 à bons de commande sans mini ni maxi	31/12/2012	5 000	reconduc 2 : du 1/01/11 au 31/12/11 reconduc 3 : du 1/01/12 au 31/12/12	prononciation 1 mois avant fin de période
1041004	COLAS EST 44 bd de la Mothe 54008 NANCY Cedex	Fourniture d'émulsion de bitume	A00 à bons de commande sans mini ni maxi	31/12/2013	87 166	reconduc 1 : du 1/01/11 au 31/12/11 reconduc 2 : du 1/01/12 au 31/12/12 reconduc 3 : du 1/01/13 au 31/12/13	prononciation 1 mois avant fin de période

<sup>i</sup> La date d'effet des avenants de transfert est le 1/01/2011.